[illegible]

Chronique Régionale

Nominations officielles

Lille. — Inscriptions suivantes à l'ordre de Gravelle, M. Haller, professeur à titre provisoire (classe) du lycée de Tourcoing est nommé, à titre définitif, professeur (classe) du lycée de Douai, en remplacement de M. Souquet, décédé.

Lycée de Tourcoing. — M. Monin, censeur des études au lycée de Nancy, est nommé, à titre provisoire, proviseur (de classe) du lycée de Tourcoing, en remplacement de M. Muller, appelé à d'autres fonctions.

Lycée de Béthune. — Vu l'article 5 de la loi du 9 juin 1853, M. Lamotte-Tenet, proviseur du lycée de St-Omer, est admis, sur sa demande et comme hors d'état de continuer ses fonctions, à faire valoir ses droits à un pension de retraite.

M. Courcoux censeur des études au lycée de Douai étant supprimé, est nommé, à titre provisoire, censeur (de classe) du lycée de St-Omer, en remplacement de Lamotte-Tenet, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Mines de Carvin

Les actionnaires des mines de Carvin se sont réunis hier mlin à Lille, sous la présidence de M. Boudenot.

Au nom du Conseil d'administration, celui-ci a proposé un emprunt de un million destiné à d'importants travaux de machinerie dans les puits. Après un échange d'explications. l'assemblée, à l'unanimité, a voté l'emprunt.

Chronique Locale

ROUBAIX

CARTES SUR TABLE

Sous ce titre, la *Croix* d'hier nous déveile les secrètes aspirations des membres de Notre-Dame de l'Usine, en vue des élections prochaines.

Ces messieurs de l'Union Catholique qui veulent bien se dire ralliés mais non moins, en faveur du cléricalisme, que la plus large part du l'administration municipale future ; c'est à ce prix qu'ont toute entente.

Que les collectivistes s'en aillent de la mairie, s'est leur plus grand désir, mais ils prétendent y entrer en autres et d'avance veulent faire prendre des engagements aux républicains qui sont cra blablement à la sincérité des déclarations des sombres de Notre-Dame-de-l'Usine.

Voici d'ailleurs, dans toute leur crudité, les exigences de la *Croix*, que nous avons toute raison de supposer être le porte-parole de l'Union Catholique.

« En commençant ce produit un courant très accentué d'opinions qui demande la formation officielle de la liste dans le plus bref délai et, pour éviter toute surprise de la dernière heure, la signature aux affiches des candidats, recommandent :

1° Qu'ils se mirent pas leur candidature ;

2° Qu'ils veuent au Conseil municipal la liberté de la rue pour tous, même des catholiques ; l'égalité des enfants devant les écoles, même libres, devant le budget municipal, l'égalité de tous les pauvres sans distinction d'opinions politiques ou religieuses devant le bureau de bienfaisance. »

Ce petit dé-d'œuvre de jésuitisme signifie tout simplement : Républicains, vous allez vous engager à rétablir les processions et à aider les « Petits frères » à inculquer aux jeunes générations la haine de la République, en subventionnant leurs écoles.

Que donne Notre-Dame-de-l'Usine en échange de ces fabuleux prétentions? La *Croix* est muette sur ce point et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant : Rien.

Nous nous demandons s'il se trouvera des républicains qui oseront prendre sur palet timbré un tel déplaisir, de pareils engagements.

MARIUS.

Conférence de M. A. Laborde

Le Concert organisé hier par l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue Montagne, nait attiré dans la grande salle des fêtes de la mairie un public tellement nombreux que vers six heures et demie il était difficile, à ceux qui arrivaient en retard, de trouver de la place.

C'est devant ce bel auditoire que M. A. Laborde, agrégé de l'Université, professeur de lettres au lyre de Tourcoing, a traité, ainsi que le comportait le programme : « De la condition de l'ouvrier à la fin du XIIIe siècle ».

Avec une série remarquable, une précision, un talent incomparables, le distingué conférencier fait se dérouler devant nous toutes les conditions du travail au treizième siècle.

Il nous puis d'abord des circonstances dans lesquelles la corporation a pris naissance : c'est une ligue défensive que les artisans d'une même ville formaient pour échapper aux exactions et aux brutalités de leurs seigneurs.

Au temps de Saint-Louis les corporations, victorieuses et tranquilles, n'offraient plus que trois caractères ; c'étaient des associations intellectuelles vivant sous le régime du monopole, des associations familiales et des sociétés de bienfaisance.

M. Laborde insiste particulièrement sur la condition fort curieuse de l'*apprenti*, sur l'*égalité* presque complète qui régnait entre le maître et l'ouvrier, sur le *salaire* de celui-ci, et sur la *fraternité* qui était la vertu dominante des corporations, au temps de Saint-Louis, « leur âge d'or ».

Voici l'énergique conclusion par laquelle il réfute en terminant les critiques dont ses collègues des écoles et des lycées ont été l'objet.

« La corporation a bien dégénéré par la suite. Mais nous nous sommes arrêtés à cet âge d'or.

Et, comme ce qui subsiste à travers les siècles est le meilleur de l'âme humaine, vous avez pu remarquer bien des analogies entre la corporation primitive et l'Association amicale que vous fondez.

Il y a cependant un point de vue statuts qui appartient au progrès notre temps et sur lequel je voudrais arrêter votre attention : l'article 2 est ainsi conçu : « *La Société s'interdit toute discussion politique ou religieuse.* » Quelle est la portée de cet article ?

Certaines gens d'imagination subtile en sont alarmées. A les entendre, cela veut dire qu'avant d'entrer dans ces rangs, il faut abdiquer toute liberté, voter aveuglément comme le veulent les ministres et jeter ses croyances religieuses dans un puits. Et vous voyez d'ici les conséquences : sortant de l'école *sans Dieu*, vous entrez dans une société *sans Dieu*, vous êtes voués au socialisme, à l'anarchie, au vice, à la perdition. Déjà même, paraît-il, l'Etat est fort ébranlé ; il court au démembrement et à la ruine.

Est-il possible, messieurs, de faire subir une telle entorse au bon sens! Et n'est-il pas honteux à la dernière extrémité de vouloir imposer aux jeunes gens des bataillons électoraux, il faudrait faire un cours suivi de politique, que dis-je ? deux cours, trois cours en un an, à moins que la République change de ministère. *Et nous nous sommes fait une loi du silence.* — Pour faire triompher je ne sais quel athéisme, il faudrait enseigner systématiquement l'athéisme; et systématiquement... *nous nous taisons.* — En vérité, quand on nourrit des pensées si coupables, on devrait avoir au moins plus d'esprit ?

Qu'est-ce dire ? Est-ce que notre observation vous invite à rester dans l'ignorance? Au contraire : il importe, dans un pays de suffrage universel, que nous ayons une réflexion et que nous convions à étudier l'Histoire et à connaître dans leurs grandes lignes les questions économiques qui préoccupent tous les esprits. — Et quand à la religion, nous avons et il y a 24 ans que l'appartiens à l'Université, comme élève, comme étudiant et comme maître, — je dis que jamais nos écoles et nos lycées n'ont mérité les calomnies dont on les abreuve.

Non, mille fois non, nous ne sommes pas des apôtres d'irréligion ; notre enseignement se donne au grand jour, nos livres, nos cahiers sont dans toutes mains. Qu'on les consulte et on sera édifié. Sans doute, nous laissons de côté les questions de dogme (qui par leur nature dépassent la portée de l'Eglise, au Temple ou à la Synagogue); mais nous enseignons à vos enfants qu'ils sont des *frères* pour s'aider, pour s'aimer, pour se respecter mutuellement ; que chacun de nous, si pauvre soit-il, trouve à ses côtés un plus pauvre qu'il doit écouter et secourir ; — enfin, que tous les citoyens d'une nation forment une famille spirituel s'étendant la France, doivent s'unir étroitement pour toutes les œuvres de patriotisme et de charité.

Voilà notre athéisme ; et le premier apôtre de cet athéisme ne se nomme pas Jésus.

Et voici ce qui le complète : Nous apprenons à vos enfants que le domaine de la conscience est inviolable et sacré, que toute discussion politique ou religieuse dégénère en dispute, irrite les âmes et ne convaincs personne, et que nous devons juger nos semblables non sur leur foi, mais sur leurs actes.

Je souhaite, mes amis, que votre Société puisse être jugée de cette manière, et qu'elle grandisse, — comme nous le souhaitons tous.

M. A. Laborde a bien su donner aux associations d'anciens élèves, aux conférences organisées par elles et à l'enseignement laique tout entier leur véritable but. C'est ainsi que l'auditoire l'a compris et les chaleureux applaudissements qui ont salué la fin de la causerie ont témoigné de la satisfaction générale tout en rendant hommage au talent distingué de l'orateur qui, avant de commencer, avait tenu à remercier M. Rogeau, l'excellent directeur de la rue Montagne, du dévouement qu'il apporte dans l'exercice de ses délicates fonctions.

Les applaudissements ont redoublé quand M. Rousseau, président d'honneur de l'Association, se levant a remercié le conférencier et a souligné en les résumant les conclusions de cette conférence, conclusions qui mettent toutes choses à leur véritable place.

MARIUS.

Un accident de bicyclette

Dimanche vers midi, MM. X... descendaient en tandem le boulevard de Paris, lorsqu'arrivés près du pel d'eau ils croisèrent la voiture de M. Wattine.

En les apercevant, le cheval de ce dernier se cabra brusquement, ce qui fit faire au premier équiper du tandem un violent écart qui jeta les cyclistes sur la bordure du trotoir.

Dans la chute, MM. X... eurent plusieurs contusions à la tête et au visage, heureusement sans gravité.

Société de géographie

Samedi soir une conférence intéressante a été faite à la Société de Géographie.

Le conférencier, M. Villetard de la Guerrie, qui fut correspondant militaire du *Temps* pendant la guerre Sino-Japonaise, a parlé longuement du Japon. La dynastie qui issue des Dieux, l'ancêtre était Jésus-Christ même.

Après avoir donné les causes réelles de la guerre, il traite en détail les fonctions du Japon et sa nature du condominium établi en 1876. M. de la Guerrie fait le tableau de la flotte chinoise, comparée de près et comparée à celle japonaise moins nombreuse et de la flotte japonaise qui ne comptait que des navires légers atteignant en vitesse 17 à 18 nœuds. Entretiens le gouvernement nous peint le Japon, pays en dehors du toute civilisation avant 1854. Convaincu que pour nous approcher que sous le commande — changeant sa forme politique en novembre 1867 en supprimant le Tai-Cound, maire du Palais, détenteur du pouvoir dont s'emparait alors l'empereur, le Mikado.

C'est depuis cette époque que le Japon demande à l'Europe des instructeurs militaires pour organiser armée et monter son artillerie, des ingénieurs pour faire des navires, des industriels pour créer son industrie.

M. de la Guerrie revient sur le traité qui a mis en aux hostilités sino-japonaises, à l'intervention des 3 puissances : Russie, France, Allemagne.

Incidemment il explique la duplicité de l'Angleterre qui, faisant les deux belligérants leur prêtait son appui, n'ayant qu'un but : Tirer les marrons du feu à son profit et garder tout le commerce qu'elle fait avec la Chine et qu'elle veut en comme montant des transactions un milliard.

Une série de projections de villes ou forts chinois est venue égayer un peu la conférence, dont les explications ont paru un peu trop abstraites pour la partie du public, plus ou moins le savant conférencier ait pu faire pour les mettre à la portée de tous ses auditeurs.

P.

Les pompiers en manœuvre

Dimanche matin nos braves pompiers ont exécuté sous la conduite de leurs officiers, des manœuvres de pompes au boulevard de Paris. Simulant un incendie, ils ont déployé la grande échelle de vingt mètres au haut de laquelle ils ont fait monter un tuyau.

Nous croyons savoir que le commandant a été très satisfait de cet exercice.

Arrestation pour vol

Dans la journée de samedi, M. Pierre Spriel, cabaretier, 72, rue Fosse-aux-Chênes, s'apercevait de la disparition de deux draps de lits et du couvre-pied, le tout, d'une valeur de 30 fr.

Il soupçonna aussitôt une locataire, Palmyre Tricot, d'être l'auteur du vol. En effet, cette dernière fouillée peu après fut trouvée porteuse des deux paires de draps.

Conduite devant M. le commissaire de police du 4e arrondissement, elle nia avoir dérobé le couvre-lit. Néanmoins elle a été écrouée au Dépôt de sûreté et sera transférée ce jour au Parquet de Lille.

THÉ CHAMBARD
LE PLUS AGREABLE DES PURGATIFS

GALERIES LILLOISES *Voir aux annonces.*
Nombreuses *offres d'emploie* **Importants.**

TOURCOING

Outrage public à la pudeur

L'agent de police Levengle a arrêté hier à deux heures de l'après-midi, rue Thiers, le nommé Augustin Saman, 55 ans, ouvrier peigneur, qui dégrafait sur un banc dans une pelure outrageante pour la pudeur publique.

Arrestation pour expulsion

Le nommé Edouard Minsens, 21 ans, né à Courtrai, a été mis en état d'arrestation rue des Long-Voyes, par le sergent Derodez, pour infraction à un arrêté d'expulsion fait à charge. A été arrêté pour le même motif rue du Chêne-Houpline, par l'agent Benoit, Jules Dubrulle, 20 ans, originaire de Reckem.

Accident de Voiture

La charrette à bras de M. Choquet, marchand de chaînes, qui descendait hier après-midi rue de la Latte, sous la surveillance du jeune Choquet, 15 ans, pendant que le père livrait un sac de charbon chez un client.

La voiture de M. Lepère, boulanger, descendait la rue de la Latte et le conducteur ne pouvait faire obéir son cheval, si bien que la voiture a brisé de M. Choquet fut prise en travers et culbutée avec le jeune homme.

Ce dernier a reçu des contusions heureusement peu graves à la cuisse droite.

M. le docteur Dumont lui a prodigué ses soins.

Le Concert de l'Orphéon des Travailleurs

Le concert offert hier soir par l'*Orphéon des Travailleurs* à ses membres protecteurs et honoraires, au bénéfice des pauvres de la ville, avait attiré dans la cour d'honneur de l'hôtel-de-ville un nombreux public à la sympathie duquel le beau temps et le bon brillant réalisé que leur première fête a obtenu.

Parmi les auditeurs, on remarquait M. François Masurel père, M. Edmond Masurel, président des Orphéonistes Crick-Sicks, MM. Dieval et Sénéchal, adjoints ; Dureuilmelier et Coulon, conseillers municipaux.

Le programme de cette soirée était des mieux composés et chacun de ses morceaux a été accueilli par des applaudissements les plus chaleureux.

L'ouverture a été faite par la société de musique, musicat Amorpromis, qui est encore très jeune quoiqu'il en fut qui méritent les plus vifs éloges, d'ailleurs nous en avons eu fait pour cette société. Les applaudissements et les bis n'ont pas fait défaut et les mandolinistes rappelés ont dû exécuter à nouveau un morceau exécuté.

Toutes nos félicitations à leur président M. Charles Watine, ainsi qu'à leur chef M. Dossolet.

L'*Orphéon des Travailleurs*, dirigé par M. Oscar Dauvergne, mérite les compliments les plus sincères pour le cachet tout particulier qu'il a donné à l'interprétation de ses morceaux.

Le *Matin*, de Laurent de Rille et l'*Hymne du Poète*, de Tinhane, rendus avec un ensemble et une observation des nuances qui lui font honneur. Du reste, l'Orphéon des Travailleurs a fait ses preuves et les récompenses qu'il a remportées dans différents concours, faisaient présager une bonne exécution.

Nous avons entendu hier soir avec grand plaisir notre concitoyenne Mlle Alice Cuvelier, professeur de chant, primée au Conservatoire de Lille, dont la voix souple et sympathique a rendu, avec une fraîcheur exquise, l'air des *Clochettes*, de Lakmé, de Léo Delibes et celui de *Galatée*, de V. Masse.

Mlle Cuvelier a été longuement acclamée et une magnifique corbeille de fleurs, fut à elle offerte.

L'un des morceaux le plus applaudi de la soirée, sans contredit, M. Janssens, qui possède une voix de basse très puissante, d'un timbre très sympathique et qu'il sait bien conduire.

Les divers morceaux qu'il a chantés, lui ont valu un grand succès, et nous pensons qu'il était très satisfait.

M. Bacquart, élève de notre académie de musique, que nous avons eu l'occasion de féliciter dernièrement lors du concours général, a joué avec beaucoup d'aisance : *Sérénade badine*, de Gabriel Marie. Les applaudissements ne lui ont pas manqué, ainsi qu'à M. Alphonse Adisch qui exécuta ensuite, avec un bric remarquable sa fantaisie sur *Rigoletto*, de Verdi.

MM. Fauquenx, Convoulle et Monier, qui prêtaient leur concours, ont eu, aux aussi, leur part de succès.

M. Paul Mager, qui avait bien voulu se charger de l'accompagnement, a été à la hauteur de son talent et s'est en fait applaudir.

L'heure et l'espace nous empêchent de nous étendre plus longuement sur cette soirée, qui laissera bon souvenir chez tous ceux qui y ont assisté.

VICTORIEN.

LILLE

Un nouveau truc d'escroc

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Etoile belge* :

Un certain Z..., habitant Lille, a trouvé un moyen nouveau de se faire des rentes. Il annonce dans les journaux belges qu'il fournira des capitaux à toute personne qui en fera la demande. Or, voici ce qui se passe. Supposons un monsieur ayant besoin de 100,000 francs, M. Z... lui dit : je vous les prêterai, mais vous allez vous faire assurer sur la vie à mon profit pour cette même somme de 100,000 francs, et votre contrat servira de nantissement du prêt que je vous accorderai.

Le monsieur s'assure, et paye la première prime ; or, celle-ci est attribuée au courtier avec lequel Z... partage le bel argent. Quant à avoir les cent mille francs promis, c'est une autre affaire; Z... invoque toute espèce d'exceptions dilatoires pour ne pas tenir sa promesse, et le monsieur en est pour le paiement de la deuxième prime d'assurance, — dont le contrat tombe à l'échéance de la deuxième prime, si celle-ci n'est pas payée, ce qui est toujours le cas. Plusieurs personnes à Bruxelles ont déjà été, pour de fortes sommes, victime de cet habile escroc.

Accident

La petite Louise Bonnet, âgée de quatre ans, dont les parents demeurent rue Alard-du-Gauquier, était hier après-midi à la fenêtre ouverte du premier étage. La petite imprudente s'étant penchée pour regarder dans la cour, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de quatre mètres sur le sol. Elle fut relevée aussitôt par des voisins et transportée chez ses parents, on alla chercher un médecin qui constata des contusions assez graves, mais aucune fracture. Un repos de quelques jours suffira pour guérir la fillette.

Chute grave

Samedi soir, vers quatre heures et demie, un apprenti plombier nommé Ernest Gaillard, 15 ans, travaillait dans la nacherie de Mme Bouny, rue du Long-Pot, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de quatre mètres sur le sol.

Le pauvre petit, dans sa chute, s'est fracturé les deux pieds et s'est blessé au front. Après avoir reçu des soins, il a été reconduit à son domicile, rue Boucher-de-Perthes, par la voiture d'ambulance.

LE NORD

INAUGURATION DU DRAPEAU du « Cercle républicain d'Hellemmes »

Le Cercle du *Progrès républicain* d'Hellemmes voulant comme tous les autres cercles de la troisième circonscription de Lille posséder un drapeau lui permettant de figurer avec honneur dans les cérémonies républicaines, avait résolu dans une de ses dernières assemblées de consacrer une certaine somme à l'achat de ce précieux emblème. L'inauguration de ce drapeau a eu lieu hier.

A l'occasion de cette fête, le cercle d'Hellemmes avait invité un grand nombre de républicains d'une circonscription devait être faite dans la salle de l'*Alliance* par M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales.

Vers quatre heures de l'après-midi arrivent à l'estaminet Balez, rue Jean-Jaurès, bien fixé pour la formation du cortège, un grand nombre de cercles républicains précédés de leurs drapeaux. Citons : l'*Avenir*, l'*Union fraternelle*, le *Cercle démocratique* de Saint-Sébastien, le *Cercle socialiste*, les Cercles de Lezennes, de Mons-en-Baroeul, l'*Exemple* de Lille.

Bientôt le cortège du *Progrès républicain* d'Hellemmes précédé de la musique municipale vient rejoindre le groupe ayant à sa tête MM. Heldre, président, Davaine, adjoint au maire, Leroy, Fromont, etc.

Les cercles sont au complet et au bout de quelques instants on forme le cortège.

Une union enthousiaste s'opère entre le MM. Bourrat et Sever, députés, dès leur arrivée, et les nombreux assistants pousser de chaleureux cris de : Vive la République !

La musique d'Hellemmes prend la tête puis les drapeaux des cercles rangés sur une même ligne. Remarqué dans l'assistance : MM. Sever, député, Tribourdeau, conseiller général, Bisseuil, conseiller d'arrondissement, Oxignour, conseiller général, président de l'*Avenir*, Billaux; Barez, Lemaire, de l'*Union Fraternelle*, Cramette, Allart du *Cercle démocratique de Saint-Sauveur*, MM. Mizon, Stass-Brame, Grimonpre et toute la commission du cercle l'*Exemple*. MM. Clément, président et Lebrun, secrétaire du *Cercle Radical Socialiste*.

Le cortège se forme et joyeux pas redoublés parcourt la rue Sadi-Carnot, envahie par une foule énorme qui applaudit vigoureusement et arrive à la salle de l'*Alliance*, splendidement décorée de trophées de drapeaux et de plantes qui produisent le plus agréable effet.

Sur l'estrade prennent place MM. Bourrat, Sever, Tribourdeau, Heldre, Davaine, Basquin, Bécourt, Georges Robert, Lefebvre, ainsi que les divers présidents des cercles.

Après l'exécution de la *Marseillaise* écoutée debout par tout l'assistance qu'on peut évaluer à sept cents personnes environ, M. Tribourdeau se lève, et avant de donner la parole aux orateurs, lit une lettre de M. Engrand, le sympathique maire de Roubaix, qui a tenu à exprimer son pouvoir assister à la fête par suite d'indisposition.

M. Lefebvre, secrétaire du *Progrès républicain*, prend la parole.

Allocution de M. Lefebvre

Le cercle d'Hellemmes ne peut, dit-il, en cette belle solennité, que vous dire merci d'être venus si nombreux : vous êtes venus montrer que nous sommes tous unis pour la défense de la République progressiste.

Nous honorons pour la République idéale, qui est la seule vraie, celle qui répond aux efforts faits par nos pères en 1789; tant que nous ne aurons pas cette tâche ne sera pas achevée. (Applaudissements).

Si nous marchons lentement, nous marchons sûrement (nouveaux applaudissements) et nous pouvons compter sur la jeunesse de notre République de liberté, d'égalité et surtout de fraternité.

Nous avons la bonne fortune de posséder aujourd'hui M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales, enfant d'ouvriers dont le père est maréchal ferrant dans une commune de 600 habitants, dépourvu de moyens. Il a su, grâce à son opiniâtreté, faire ses études à l'école des Arts et Métiers d'Aix.

Je n'ai pas besoin de parler des autres amis qui nous entourent, tout aussi que lui, ils ont les bienvenus. (Longue salve d'applaudissements).

Discours de M. Bourrat

M. Tribourdeau remercie l'orateur et donne la parole à M. Bourrat.

Vous me permettrez, dit-il, avant de commencer, de remercier mes collègues, mais surtout de remercier mon ami Sever du plaisir qu'il m'a procuré de me trouver parmi vous où m'attendait un accueil enthousiaste. La seconde de remercier M. Lefebvre en quelques paroles qu'il a prononcées à mon égard ; la troisième, de vous remercier tous de m'avoir reçu avec tant de bienveillance.

J'avais un devoir à remplir en venant à Lille, c'était de me rendre devant la colonne commémorative qui témoigne de l'héroïque résistance de ces pères qui ont préféré pour la patrie, pour la République. (Applaudissements.)

L'orateur fait ensuite l'histoire des luttes que les républicains ont soutenues depuis un siècle contre les empereurs, citant les révolutions de 1830, de 1848, le deux décembre qui s'écroule dans la boue de Sedan, les 24 et 16 mai, les ministères Rouher, Laubet, Dupuy.

Il profite de ce moment pour faire l'éloge du cabinet Bourgeois. Je fais, dit-il, partie de l'extrême-gauche, je suis socialiste, mais je ne suis pas collectiviste. (Applaudissements prolongés.)

Dans la majorité du ministère Bourgeois il n'y a que des républicains, et le parti réactionnaire, voyant qu'il ne pouvait pas de la mettre en pouvoir, a désavité la place mais s'est réfugié au Sénat.

Vous connaissez sans doute la situation actuelle du Sénat qui a cru devoir supprimer la liberté de se syndiquer à une partie si intéressante de la classe des travailleurs, c'est-à-dire des employés de chemins de fer et il y en a beaucoup ici. On a prétendu que ces derniers, en cas de conflit avec une puissance voisine, agiraient pas arrêter la travail. Ce serait pertinemment que cette obligation était inexacte, car, quelques jours avant la vote de cette loi néfaste, une réunion importante avait été tenue au siège de l'association et il avait été décidé qu'en cas de danger national, tous, sans exception, se seraient rendus à leur poste (Applaudissements).

M. Bourrat parle ensuite de l'impôt sur le revenu, de la suppression des octrois et termine en disant :

Je tiens à vous remercier tous, car des réunions comme celle-ci ne se voient pas tous les jours et permettez-moi de serrer la main à votre honorable représentant, M. Sever; c'est un député de l'extrême Midi qui vient saluer un député de l'extrême Nord.

D'un côté comme de l'autre nous veillons aux frontières de notre patrie, et je suis venu vous apporter en cette circonstance le salut des habitants du Roussillon. Je vous promets de revenir parmi vous.

M. Bourrat devant quitter la réunion pour se rendre à Roubaix, cette véritable fête qui est faite à sa sortie. La salle tout entière pousse les cris de : Vive la République ! tandis que la musique joue la *Marseillaise*.

Allocution de M. Tribourdeaux

M. Tribourdeaux reprend la parole.

Mes amis, dit-il, je ne vous ferai pas dispensant, dit-il, de remercier M. Bourrat au nom du cercle républicain d'Hellemmes. C'est la troisième fois, dit-il, que j'ai le bonheur de présider une réunion de M. Bourrat. Je vous prie pour moi un grand bonheur [illegible] fois encore il sera entre bonnes mains.

M. Tribourdeau prend alors l'étendard tricolore à M. Heldre, président du Cercle d'Hellemmes qui, à son tour prononce quelques paroles applaudies vigoureusement.

Discours de M. Sever

M. le colonel Sever, député de la 2e circonscription s'avance et parle du drapeau.

Puisque le drapeau n'est pas un signe matériel comme jadis, puisqu'il représente les idées d'honneur et de liberté pour qui nous combattons chaque jour, il est naturel qu'il fut adopté tel quel par les diverses sociétés fondées dans un but de civisme.

Voilà comment l'emblème guerrier a pu devenir une bannière des sociétés pacifiques, mais qu'on ne s'y trompe pas. Nous avons beaucoup de ennemis, l'ennemi nous guette, nous n'avons pas toujours eu un ministère comme celui d'aujourd'hui, nous avons appris à ne compter que sur nous-mêmes, nous savons les luttes que nous avons soutenues, celles qui nous attendent encore.

Si le drapeau du cercle républicain d'Hellemmes n'est pas destiné à être déchiré par les balles et les boulets (qui sait?), il n'en réunira pas moins autour de lui des hommes au cœur courageux, à la volonté ferme, prêts à faire à la République le sacrifice de leur position et même de leur vie.

Je le salue donc, noble étendard, qui sera le témoin de nos luttes et, je l'espère, de nos victoires républicaines, je le salue au nom du progrès et de la République.

Debout, citoyens, et qu'un seul cri sorte de nos mille poitrines, serment de fidélité au drapeau : Vive la République !

La réunion prend fin au milieu de l'enthousiasme général et l'on se rend ensuite au local du *Cercle républicain* d'Hellemmes, où une collation est offerte aux présidents venus pour l'inauguration du drapeau.

Herrin-lez-Seclin. — Nous avons relaté dans un de nos précédents numéros, le terrible accident survenu à deux maçons et un charpentier occupés à la construction d'une maison.

Achille Dupont, ouvrier, est mort jeudi matin sans avoir repris connaissance ; quant à Lefebvre, un repos de quelques jours suffira pour la remettre sur pied.

VALENCIENNES

Denain. — Hier, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré rue Desjardins, à une voiture appartenant à M. Baillon, marchand de pommes de terres frites, actuellement marchand de légumes, rue de Valenciennes. La voiture était remisée à côté de la maison Camille Moriaux, sur un terrain appartenant à M. Siret-Malluz.

On suppose que le feu a été mis par une main criminelle, car la voiture n'était pas habitée depuis quelque temps et il a fallu passer au-dessus d'une palissade. Les pompes de la ville sont arrivées aussitôt, on dut se borner à préserver la maison d'habitation de M. Moriaux ; quant à la voiture, elle fut complètement détruite, les dégâts sont très importants.

AVESNES

Suicide. — Le sieur Antoine Hebert, 63 ans, né à Dieppe, correspondant de la *Dépêche*, s'est suicidé par le charbon.

M. Hébert avait coquettement paré son logement, puis il avait collé du papier dans les interstices de la porte et de la fenêtre de la chambre à coucher ; enfin, après avoir allumé les deux réchauds, il s'est déshabillé et couché dans son lit comme pour dormir ; sa figure est très

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

LE TOURBILLON

PAR

Jules de Gastyne

PREMIÈRE PARTIE

C'est trop cher; il ne valait pas ca. Allons quoiqu'il le soit dur de te séparer de ton bel argent, ale au lieu dans la vie un bon mouvement et patienoi.

— Tu n'aura pas un sou de plus que ce qui est le, dit Antonin, retranché derrière le canon de son revolvr. Prends et finissons.

— Combien en as-tu étonlé depuis que nous sommes ln l'il Louis avec un tel mépris que son frère frissonna.

— Tu peut compter, dit-il, le compte y est.

— Alors n'chercher les cinquante mille que tu as caiesés.

— Jamais! dit Antonin.

— Fils Voleur! vociféra Louis.

— Oh! injure m'insulter.

— Oui, je dis que cela est égal. Mais je veux mon argent, entende-tu, je le veux... Je veux le prix convenu. Trois cent mille francs ou cinquante mille francs de billets, si tu n'as pas la somme... Ton mépris m'en fait assez.

Et, retenant à sa place, il se campa sur le siège qu'il avait quitté.

— Ce serai trop bête, pourquoi-tu, de se laisser dépouiller ainsi... par un frère.

Antonin n'répondit pas.

Il était très échoué, son revolver en poing... Il ne le quittait pas, cria-t-il, l'ouil injurie de vrais et de rage.

— Eh ! bien ? demanda Louis, qui dressa la tête et voulut forcement se regard.

— Eh ! lui, dit-il devant nous toutes les conditions du travail au treizième siècle.

— Mol, sans le faire exprès. Je lui montrais une arme que je viens d'acheter. Elle était chargée. Un coup est parti. Quel malheur! quel malheur !

Le Breton se pencha sur le blessé... pour voir si on ne pouvait pas lui porter secours.

— Il a perdu beaucoup de sang.

— Il est mort ? demanda Antonin Trézille...

— Oh! oui, monsieur...

— Quel malheur ! fit le misérable, la pauvre femme !

Puis, semblant se calmer un peu, il ajouta :

— Qu'allons-nous faire ?

Le domestique ne répondit pas. Il réfléchissait. Il y eut quelques minutes de silence anxieux.

— Pouvrn, dit le Breton, qu'il n'arrive pas de désagréments ici ensuite.

— Voilà, fit hypocritement l'avare. Voilà encore ce que je crains... Et pourtant, mon Dieu!

Et il semblait prendre le ciel à témoin de son innocence, de la pureté de ses intentions.

Le Breton se grattait la tête.

— Il y aurait peut-être un moyen, dit-il.

— Pour quoi faire ?

— Pour éviter que Monsieur soit inquiété.

— C'est ?... demanda Antonin.

— C'est d'emporter le corps. A nous deux nous pouvons le faire sans qu'on nous voie, et le déposer dans le fossé que longe le bois... On croira qu'il a été assassiné par des rôdeurs en sortant de chez Monsieur.

Le chasseur ainsi mon pauvre frère seul l'il le banquier.

— Puisqu'il est mort, dit le domestique.

Et il ajouta :

— Je ne vois que ce moyen.

Antonin Trézill, qui avait déjà lui-même combiné ce plan, parut hésiter un instant, puis il dit :

— Mais ici... si on vient faire une enquête...

— Je me charge de tout, dit le domestique.

— Allons ! fit le maître.

Le Breton prit deux bras les bras le corps du malheureux Louis Trézille et le sortit du cabinet. Pour descendre l'escalier il se fit aider d'Antonin qui tenait les pieds.

Ils marchaient à tâtons, sans lumière. Au bruit qu'ils faisaient la cuisinière était accourue de sa cuisine.

— Reste chez toi, dit durement son mari... Ce qui se passe ici ne te regarde pas.

— Mais, fit la femme, qu'est-ce qu'il y a ?

— Un malheur... monsieur a tué son frère... sans le vouloir.

— Un bien triste accident, murmura Antonin Trézille, qui prit un air de désolation fort bien joué.

La femme ne dit rien. Elle resta sur le seuil de la maison, comme clouée par l'épouvante, pendant que les deux hommes traversaient le jardin portant leur lugubre fardeau. Le bouleverd était désert, la nuit sombre. Un petit vent aigre soufflait, faisant gémir les arbres centenaires. Il y eut quelques minutes de silence anxieux.

Le domestique ouvrit la grille avec précaution, s'assura que personne ne se montrait dehors et dit à son maître :

— Allons !

Ils sortirent vivement.

Au bout de cinq à six minutes ils rentrèrent... soulagés... Ils avaient du sang sur les mains et sur les vêtements.

La cuisinière, demeurée à l'entrée du jardin, courut à son mari.

— Mais, dit-elle, il est donc mort ?...

— Oui, répondit qu'il n'arrive pas de peine à monsieur, il a bien fallu emporter le corps... On croira qu'il a été assassiné.

— Ce pauvre monsieur ! fit la servante. Et sa femme ?

— Dame !... quand on le trouvera, on la prévendra... Allons vite, viens m'aider...

— Je vous suis.

— A faire disparaître les traces de sang.

La femme suivit son mari, toute tremblante encore de cette catastrophe.

Antonin et Louis rentrèrent précipitamment dans son cabinet, et quand les domestiques montèrent pour nettoyer ils le trouvèrent en train de ranger méticuleusement les liasses de billets de banque et les piles d'or qui étaient le prix de son crime.

Louis Trézille, ne voulant pas s'en aller à pied à travers Reuilly avec la somme d'argent que son frère devait lui remettre, avait prié son frère André de venir le chercher avec une voiture chez Antonin entre dix heures et demie et onze heures. André, venu en omnibus jusqu'à la porte Maillot, ne put trouver, à la station de l'avenue Malakoff, qu'un de ces fiacres à galerie lamentable que traînent d'un pas d'enterrement d'innraisemblables haridelles et qui font le service des gares parisiennes. Le cocher, vieillard à la livrée, dont les coussins pordaient leurs crins, dont toutes les ferrures criaient, étaient engagé depuis dix minutes environ sur le boulevard Maillot, quand il s'arrêta tout court... André crut qu'il était arrivé un accident au cheval ou à la guimbarde. Il passa sa tête et demanda ce qu'il y avait.

Le cocher était descendu de son siège.

— Ah ! monsieur, fit-il d'un air ému, il y a en un crime comme par ici. Je viens d'entendre une plainte. Et bien distinctement.

Il s'arrête pour écouter :

— Tenez, écoutez !

André prêta l'oreille et perçut un gémissement faible qui semblait venir du fossé qui longe le mur.

— Vous avez entendu ? demanda le cocher.

— Oui.

— Il y a sûrement un malade ou un blessé abandonné.

— Il faut voir, dit André Trézille.

— Attendez, je vais prendre ma lanterne.

Et le cocher, tenant en main une des lanternes de sa voiture, descendit d'un pas précautionneux dans le fossé, suivi d'André. Les plaintes continuaient, si faibles, si espacées, que celui qui les proférait était certainement mourant. Après quelques minutes de recherche, le cocher s'arrêta.

— Le voici, dit-il... C'est un homme !

Et il se baissait.

— Blessé ? demanda André, qui courut à lui.

— Oui, je vois du sang.

Le jeune homme se pencha et se dressa, tout heur à la vue du cri d'épouvante et de douleur aux lèvres.

— Mon frère !

De saisissement, le cocher laissa presque échapper sa lumière.

— Votre frère ?

— Oui.

André se pencha sur le corps.

— C'est mort, Louis, cria-t-il, c'est moi... Tu ne reconnais pas ? Qu'as-tu ?

Le blessé fit un mouvement.

— André ! bégaya-t-il.

— Ah ! tu m'as reconnu. Qu'as-tu ? D'où souffres tu ?

— Je suis blessé, dit Louis à voix basse, blessé à mort. On m'a assassiné.

André poussa une exclamation d'horreur.

Il allait demander des explications.

Son frère lui prit la main.

— Ne parle pas ! Pas une minute à perdre. Emmène-moi hors d'ici.

— Chez toi, Antonin !

Le blessé tressaillit et dans ses yeux se lut une expression d'horreur inexpricable.

André ne la vit pas.

— Non, poursuivit le blessé... chez un pharmacien, il faut que je vive... dix minutes, ne fût-ce que dix minutes. Ah ! mon Dieu que je souffre.

Il retomba.

André le saisit éperdument.

— Il est mort ! cria-t-il.

Le malheureux frère pleurait à chaudes larmes, perdait la tête.

Il se tourna vers le cocher :

— Ah ! mon ami, aidez-moi